

RENTREE 2021 / 2022

L'admission au sein d'une école du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre les communes d'Oberhausbergen et de Mittelhausbergen, dépend des effectifs recensés lors des inscriptions administratives. Votre enfant peut être affecté dans l'une des écoles (maternelle ou élémentaire en fonction du niveau scolaire) de l'ensemble du RPI.

Pour que votre dossier soit recevable, le présent document doit être dûment rempli et accompagné des **photocopies** des pièces suivantes :

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Photocopies des pages du livret de famille (page parents et **toutes les pages enfants**).

**ENFANT A INSCRIRE**

NOM	PRENOM	SEXE

Date de naissance : ...../...../.....      Lieu de naissance : .....

Département : .....      Pays (à renseigner si l'enfant n'est pas né en France) : .....

Adresse de résidence de l'enfant :	
Code postal / Ville	

**RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT**

	PARENT 1	PARENT 2
Nom Prénom		
Adresse		
Code postal / ville		
Tél domicile		
Tél Portable		
Tél travail		
E-mail		

J'autorise la municipalité où mon enfant est scolarisé à me contacter par e-mail :  Oui       Non

Situation familiale :

- Célibataire     Marié(e)     Vie maritale/Pacsé(e)     Divorcé(e)/Séparé(e)     Veuf(ve)

TSVP →

## FRERE(S) ET/OU SŒUR(S) SCOLARISE(S) EN ECOLE PRIMAIRE DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée

### ENSEIGNEMENT DEMANDE

Maternelle

Elémentaire

Classe demandée : .....

Enseignement monolingue

Enseignement bilingue (*Français / Allemand*)

*(L'inscription en enseignement bilingue vaut pour toute la scolarité de l'enfant)*

### RENSEIGNEMENTS UTILES POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

1. Souhaitez-vous un rapprochement de fratrie avec un autre enfant déjà scolarisé ?

Oui

Non

Si oui, précisez :

- En quelle classe sera l'enfant déjà scolarisé à la rentrée 2021 / 2022 : .....

- Dans quelle commune : .....

2. Si vous utilisez un mode de garde pour votre enfant, indiquez la commune et mode de garde utilisé (crèche, AMAT...) :

.....

3. Si votre enfant est scolarisé à Oberhausbergen, utilisera-t-il le service de transport scolaire (*Arrêts rue Marcel Pagnol et Jacques Prévert*) ?

Oui

Non

Si oui, précisez les créneaux d'utilisation du service souhaités :

Matin (8h15)

Midi (12h10)

Après-midi (13h30)

Soir (16h20)

*(L'inscription au service de transport scolaire se fera durant les vacances d'été)*

Les informations et documents collectés sont utilisés par les services enfance et affaires scolaires des villes d'Oberhausbergen et de Mittelhausbergen lors de l'inscription scolaire administrative. Ces données confidentielles sont exclusivement exploitées pour le suivi administratif de l'enfant et la gestion des activités du service (communication vers les familles...). Elles sont conservées durant toute la scolarité de l'enfant à l'école primaire + 3 ans. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant à l'adresse électronique [mairie@oberhausbergen.com](mailto:mairie@oberhausbergen.com) / [mairie@mittelhausbergen.fr](mailto:mairie@mittelhausbergen.fr) ou à l'adresse postale, Mairie d'Oberhausbergen, 88 route de Saverne, 67205 OBERHAUSBERGEN / Mairie de Mittelhausbergen, 46 rue principale, 67206 MITTELHAUSBERGEN. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Le...../..... /.....

A.....

Nom, prénom et signature du représentant légal